

## COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 03/11/2015

Lieu : SALLE DU CONSEIL

**Membres** :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE –  
Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX –Sylvie LARCHEVEQUE -  
Stéphane LHUISSIER

**Absente excusée** : Sylvie LARCHEVEQUE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Diffusion** : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 06/11/2015

	<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 2 sur 6
--	---------------------------------	--

## **ORDRE DU JOUR**

1. DIA MAITRE/LAPARRA
2. DIA FIERAIN/GEOFFROY – LAVIRON
3. Schéma départemental de coopération intercommunale du Gard (SDCI)
4. RODP ERDF
5. Remplacement provisoire d'un employé communal
6. Modification délibération cession Maison de l'eau Pouspaty
7. Point PLU (dont Composition Commission Urbanisme/PLU)
8. Point budgétaire au 01/11/2015
9. Demandes de subventions 2016
10. Cérémonie du 11 Novembre
11. Vœux du Maire et repas des Aînés
12. Questions et informations diverses

## **PREAMBULE**

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

### **1. DIA MAITRE/LAPARRA**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien concerné.

### **2. DIA FIERAIN/GEOFFROY – LAVIRON**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien concerné.

### **3. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU GARD (SDCI)**

Sur proposition de M. Le Préfet et en application de la loi NOTRE (Nouvelle organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité moins une abstention pour :

- Le rattachement de la commune St Laurent des Arbres à l'Agglomération du Gard Rhodanien,
- L'intégration des communes de NIMES et UZES au SMEG,
- La Fusion du SIVU de l'Yeuseraie, du SIVU du Massif du Gardon et du SI des Massifs de Villeneuve les Avignon et l'extension de la commune de LE PIN à la nouvelle entité (comme celles de POUZILHAC et de SAINT PONS LA CALM).

### **4. RODP ERDF**

Point reporté à une prochaine réunion.

### **5. REMPLACEMENT PROVISOIRE D'UN EMPLOYE COMMUNAL**

Guy DELABIT sera remplacé à mi-temps (de 8h30 à midi) du 23 novembre au 18 décembre par Claude PALISSE.

### **6. MODIFICATION DELIBERATION CESSION MAISON DE L'EAU POUSPATY**

La délibération de 2011 portant sur la cession à la Maison de l'Eau du terrain sur lequel est implantée la station d'épuration ne donnait pas pouvoir au maire pour signer l'acte concerné. La délibération est

<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 3 sur 6
---------------------------------	--

réactualisée et approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal pour attribuer ce pouvoir de signature au maire.

## **7. POINT PLU (DONT COMPOSITION COMMISSION URBANISME/PLU)**

A la suite de la réunion du 13 Octobre 2015 avec les PPA, le Rapport de Diagnostic à l'indice 2 nous a été transmis par le Cabinet CROUZET. Il est à disposition de tous en mairie.

La première réunion publique est fixée au 22 janvier à 18 heures à la salle des fêtes

Avant les prochaines phases (PADD, OAP, et Règlement) la création d'une commission spécifique PLU, est actée, présidée par Brigitte HOOGE. Outre le Conseil Municipal, sa composition est la suivante :

- *Sandrine ADELL*
- *Nancy ARNOUX*
- *Véronique BELANGER*
- *Maurice BOULETIN*
- *Coralie CARON*
- *Ludovic CHAUX*
- *Jocelyne CORTIE*
- *Guy DELABIT*
- *Régine GALBERT- CREAC'H*
- *Béatrice GUEROULT*
- *Bruno LACROIX*
- *Hervé LARGILLIER*
- *Didier MAITRE*
- *Vincent PALATAN*
- *Jean-Marc PIERRON*
- *Jean-Paul PIZON*
- *Joël RIVIERE*
- *Karina ROUGON*

La note sur les commissions municipales sera modifiée en conséquence.

Toute personne du village intéressée peut s'y inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. Une réunion de cette commission sera organisée le 4 décembre à 18 heures à la salle des fêtes pour présentation du Diagnostic et du cadre réglementaire aux nouveaux membres et à ceux du Conseil Municipal qui n'ont pas assisté à la réunion avec les PPA.

Dès la semaine prochaine, le dossier « Diagnostic » à l'indice 2, sera mis en circulation en cinq exemplaires au sein de la Commission PLU.

Le maire précise enfin qu'il n'a pas encore été fait de réponse au courrier qu'il a adressé à l'agglomération du Gard Rhodanien concernant le PLU.

## **8. POINT BUDGETAIRE AU 01/11/2015**

Le Maire a fait un point sur le budget de fonctionnement de la commune après avoir rappelé deux courriers récents :

- Courrier du Président du Sénat du 30 Octobre 2015, à tous les maires de France rappelant notamment que le Projet de Loi de Finances 2016 prévoit à nouveau une baisse substantielle des dotations de l'Etat aux collectivités ; ces décisions vont venir accroître les difficultés de nombre de communes, sachant que dans le même temps, comme le rappelle le courrier, de nombreuses dépenses de mise aux normes nous seront imposées.
- Courrier de M. Le Préfet à la commune du 9 Octobre 2015 rappelant notamment que notre capacité d'autofinancement doit être supérieure au capital des emprunts à rembourser

<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 4 sur 6
---------------------------------	--

annuellement (pour mémoire la capacité d'autofinancement se définit comme la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement). Le courrier rappelle également que les investissements doivent être couverts par cet autofinancement et non par l'emprunt compte tenu que notre dette est approximativement de 800 € par habitant pour une dette de 500 € environ par habitant pour les communes de la même strate (moins de 500 habitants).

L'examen de nos comptes au 1<sup>er</sup> novembre 2015 montre un atterrissage de fin d'année à + 6200 €, un résultat donc bénéficiaire mais inférieur au capital des emprunts à rembourser en 2016 de 20 000 € environ. Il faudra donc être vigilant sur l'établissement du budget d'investissement 2016 et compter sur les subventions. S'agissant de perspectives, ces chiffres doivent évidemment être confirmés après examen des recettes et dépenses réelles des mois de novembre et décembre.

Le maire rappelle également que la commune n'a pas augmenté sa part sur les impôts locaux cette année, à l'inverse d'autres bénéficiaires de l'impôt, que chaque citoyen peut identifier à l'examen de sa feuille d'impôts.

## **9. DEMANDES DE SUBVENTIONS 2016**

Le maire a fait le point des perspectives de subventions 2016 :

- Restes à réaliser 2015 (subventions déjà acquises) : voiries (fonds de calamités publiques) – porte mairie (fonds de concours) – aire de jeux enfants (Sénateur Sutour)
- Remise en état de la mairie et mise aux normes (demande faite au sénateur Fournier et prochainement au député Prat)
- Extension du patrimoine communal (demande à faire au Conseil Départemental, en cours d'étude)

## **10. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Mireille ROUZAUD a présenté au Conseil Municipal l'organisation de la cérémonie et de l'exposition du 11 novembre :

- Défilé au cimetière, départ de la place, le 11 novembre à 11 heures avec participation des enfants accompagnés par une enseignante. Apéritif à midi à la salle des fêtes.
- Exposition sur la Grande Guerre, à la salle des fêtes, du 10/11 après-midi au 11/11 à 18 heures.
- Installation du matériel pour l'exposition : le 10/11 à 9 heures (23 panneaux) – démontage : le 11 en fin de journée.
- Visite par les enfants de l'école le 10 après-midi.
- Information de la population par :
  - Un courrier dans les boîtes aux lettres le 6 novembre
  - Mise en place des affiches le 6 novembre
  - Diffusion d'un Newsletter spécifique aux cérémonies du 11 novembre, le 8 ou le 9/11.

## **11. VŒUX DU MAIRE ET REPAS DES AINÉS**

Le repas des aînés et les vœux du maire et du Conseil Municipal à la population auront lieu le 16 janvier 2016. Julien LACROIX présentera au Conseil Municipal de décembre des propositions globales de prestations pour les deux événements.

Comme en 2015, un présent pour les aînés qui ne pourront pas participer au repas, pour cas de force majeure, sera prévu.

Par ailleurs, un bon d'achat sera remis à chacun des employés municipaux.

	<b>COMPTE RENDU (Suite)</b>	Indice : 00  Page : Page 5 sur 6
--	---------------------------------	--

## **12. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### 12.1. Finale Nationale des Rallyes Automobile de l'année 2018

Le Maire a rencontré le 3 novembre le Président Régional de la Fédération Française de Sports Automobile. L'objet était d'évoquer l'organisation de la Finale 2018 de la Coupe de France des Rallyes. Une des deux Spéciales de la Finale traverserait le samedi 20 octobre 2018 (2 fois car 2 passages des voitures) le territoire de la commune du quartier « La gare » à la limite de Pognadoresse (puis poursuite vers La Capelle avec arrivée à Valliguières). Il s'agit d'une manifestation de très grande ampleur (30 000 personnes attendues dans le public pour les deux Spéciales, 220 concurrents, 2500 accompagnateurs) sur le parcours des deux Spéciales (la deuxième Spéciale sera organisée le vendredi après-midi entre Aigaliers et Brouzet-les-Ales). Le Poste de Commandement sera situé au Pont du Gard avec le Centre de Presse. Des montées de reconnaissance auront lieu les mercredi et jeudi sur le parcours des deux Spéciales.

Il s'agissait d'une première prise de contact car avant toute décision la Fédération Française de Sport Automobile doit confirmer le choix du parcours, décision qui devrait être prise en début d'année 2018. Il est évident que si la manifestation est confirmée de nombreuses personnes et associations intéressées du village pourront y être associées.

### 12.2. Permis de construire

Le Maire a fait le point sur les permis déposés depuis la réunion de novembre : un permis accepté – un permis refusé.

### 12.3. 29ème rallye Côtes Rhône Primeurs

Il aura lieu le 21 Novembre 2015.

### 12.4. Planning de présence des élus pour les élections régionales

Le planning est confirmé.

### 12.5. Calendrier du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 10 décembre.




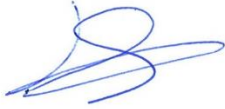




### 12.6. Choix de la porte de la mairie (mise aux normes handicapées)

Différentes possibilités ont été examinées. Choix à retenir après réflexion.

**COMPTE RENDU  
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 6 sur 6

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	